

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2014-2015)
LE 14 AVRIL 2015**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Mesdames Christiane Lachapelle-Perron, directrice à l'école Jean-Leman, Michèle Ruel, directrice à l'école Saint-Édouard et Monsieur Stéphane Brault, directeur à l'école Louis-Cyr.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 AVRIL 2015 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires parents

M^{me} la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

MM. les commissaires

Abdeslam Bouzidi
Tommy Gaulin, comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Pascal Robidoux, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
M. François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

- M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
 MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
 Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
 Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
 Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.C.-3883-04-15

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2015
- 06.02 Calendrier des rencontres 2015-2016 – Adoption
- 06.03 Organisation scolaire 2015-2016
 - 06.03.01 Évolution du réseau – Transferts de groupes
 - 06.03.02 Changement d'ordre d'enseignement / École Armand-Frappier – Avis d'intention
- 06.04 Structure de participation 2014-2015 – Nominations
 - 06.04.01 Programme « Reconnaissance CSDGS 2014-2015 » — Formation du comité
 - 06.04.02 Bourses aux élèves / Formation du comité
 - 06.04.03 Événements spéciaux – Formation du comité **(sujet ajouté)**
- 06.05 Nomination temporaire de la direction générale adjointe aux Services éducatifs

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

- 07.01 Calendrier scolaire 2015-2016 – Formation professionnelle / Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Fermeture de la Commission scolaire / Été 2015
- 08.02 Demande de retraite progressive d'un directeur adjoint de service

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 09.01 Abrogation de l'annexe 2 découlant de la Politique sur les frais pouvant être chargés aux parents
- 09.02 Plan de redressement, suivis des mesures et paramètres de consultation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Appel d'offres public des imprimantes multifonctions / Durée du contrat

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- 14.01 Activités de représentation 2014-2015 – Rire pour la cause des Cadets de la marine de Sainte-Catherine
- 14.02 Coups de coeur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

Madame Chantal Van Winden, présidente du conseil d'établissement à l'école Saint-Édouard, s'adresse aux membres du conseil des commissaires relativement à l'organisation scolaire de l'école pour 2015-2016 et de la possibilité de transfert d'élèves. Elle fait état des résultats du sondage qui a été fait à cet effet.

Madame Stéphanie Mathieu, parent de l'école Saint-Édouard, s'adresse également aux membres du conseil des commissaires au sujet de l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2015-2016.

Madame Martine Provost, présidente de l'Association des professeurs de Lignery (APL) s'adresse aux membres du conseil des commissaires au nom des enseignants de l'école de l'Aquarelle relativement à la possibilité de transférer les élèves du préscolaire.

Madame Nancy Lefrançois, enseignante à l'école de l'Aquarelle, a des questions relativement au sondage transmis aux parents des élèves de 5^e année de l'école de l'Aquarelle.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2015

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2015.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-3884-04-15

C.C.-3885-04-15

06.02 CALENDRIER DES RENCONTRES 2015-2016 – ADOPTION

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-01-2013 fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires (# 10-01).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires 2015-2016 soit adopté tel que présenté, soit :

25 août 2015	19 janvier 2016
15 septembre 2015	9 février 2016
20 octobre 2015	8 mars 2016
10 novembre 2015	12 avril 2016
8 décembre 2015	10 mai 2016
	21 juin 2016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03 ORGANISATION SCOLAIRE 2015-2016

C.C.-3886-04-15

06.03.01a ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – École de la Petite-Gare

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Nord;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école de la Petite-Gare, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 24 février 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 7 avril 2015.

IL EST PROPOSÉ Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'adopter la résolution suivante :

Que pour l'année scolaire 2015-2016, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école de la Petite-Gare, la procédure suivante soit appliquée :

- En premier lieu, des transferts administratifs d'élèves seront effectués;
- Par la suite, un ou plusieurs groupes d'élèves du préscolaire seront transférés vers l'école Émilie-Gamelin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3887-04-15

06.03.01b ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – École des Moussaillons

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Nord;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école des Moussaillons, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 24 février 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école des Moussaillons;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 7 avril 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

d'adopter la résolution suivante :

Que pour l'année scolaire 2015-2016, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école des Moussaillons, la procédure suivante soit appliquée :

- En premier lieu, des transferts administratifs d'élèves seront effectués;

- Par la suite, un ou plusieurs groupes d'élèves du préscolaire seront transférés vers l'école Plein-Soleil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3888-04-15

06.03.01c ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – École Jacques-Barclay

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Nord;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école Jacques-Barclay, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 24 février 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école Jacques-Barclay;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 7 avril 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

d'adopter la résolution suivante :

Que pour l'année scolaire 2015-2016, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école Jacques-Barclay, la procédure suivante soit appliquée :

- En premier lieu, des transferts administratifs d'élèves seront effectués;
- Par la suite, un ou plusieurs groupes d'élèves du préscolaire seront transférés vers l'école Plein-Soleil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3889-04-15

06.03.01d ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – École Jean-Leman

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Nord;
- CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école Jean-Leman, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;
- CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 24 février 2015;
- CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école Jean-Leman;
- CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2015-2016;
- CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;
- CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 7 avril 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,
d'adopter la résolution suivante :

Que pour l'année scolaire 2015-2016, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école Jean-Leman, la procédure suivante soit appliquée :

- En premier lieu, des transferts administratifs d'élèves seront effectués;
- Par la suite, un ou plusieurs groupes d'élèves du préscolaire seront transférés vers l'école Plein-Soleil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3890-04-15

06.03.01e ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – École de l'Aquarelle

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Nord-Ouest;
- CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école de l'Aquarelle, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;
- CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 23 février 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école de l'Aquarelle;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 7 avril 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Desjardins, commissaire,

d'adopter la résolution suivante :

Que pour l'année scolaire 2015-2016, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école de l'Aquarelle, la procédure suivante soit appliquée :

- En premier lieu, des transferts administratifs d'élèves seront effectués;
- Un des deux locaux du service de garde sera transformé en local de classe;
- Par la suite, deux groupes d'élèves de 6^e année seront transférés vers l'école secondaire Armand-Frappier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3891-04-15

06.03.01f ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – École Louis-Lafortune

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Nord-Ouest;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école Louis-Lafortune, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 23 février 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école Louis-Lafortune;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

(CSDGS) pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 7 avril 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Desjardins, commissaire,

d'adopter la résolution suivante :

Que pour l'année scolaire 2015-2016, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école Louis-Lafortune, la procédure suivante soit appliquée :

- En premier lieu, des transferts administratifs d'élèves seront effectués;
- Par la suite, un groupe d'élèves du préscolaire sera transféré vers l'école des Cheminots.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3892-04-15

06.03.01g ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – École Vinet-Souigny

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Nord-Ouest;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école Vinet-Souigny, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 23 février 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souigny;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 7 avril 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'adopter la résolution suivante :

Que pour l'année scolaire 2015-2016, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école Vinet-Souligny, la procédure suivante soit appliquée :

- En premier lieu, des transferts administratifs d'élèves seront effectués;
- Par la suite, un ou des groupes d'élèves du préscolaire seront transférés vers l'école Piché-Dufrost.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 20 h 13, Monsieur Stéphane Desjardins, commissaire, demande un huis clos, mais, puisqu'il n'y a pas d'information nominative, les discussions ont lieu séance tenante et non à huis clos.

C.C.-3893-04-15

06.03.01h ÉVOLUTION DU RÉSEAU – TRANSFERT DE GROUPES D'ÉLÈVES – École Saint-Édouard

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle au primaire dans le secteur Sud;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle à l'école Saint-Édouard, et ce, en fonction de sa capacité d'accueil;

CONSIDÉRANT la présentation du portrait de l'évolution de la clientèle par la Direction générale aux membres du conseil d'établissement le 25 février 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT la règle sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'orientation de la CSDGS au regard du respect des capacités d'accueil des écoles afin de maintenir la qualité des services offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 7 avril 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'adopter la résolution modifiée suivante :

Pour l'année scolaire 2015-2016, si le nombre d'inscriptions génère un dépassement de la capacité d'accueil à l'école Saint-Édouard, que deux groupes d'élèves du préscolaire soient transférés vers l'école Saint-Patrice à Sherrington.

Le vote sur la proposition modifiée est demandé par Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 9 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 25,

Suite aux échanges relativement à l'école Saint-Édouard, il y a tenue d'un ajournement de la séance.

REPRISE DE LA SÉANCE

À 20 h 45,

La présente séance est reprise.

C.C.-3894-04-15

06.03.02 MODIFICATION À L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE ARMAND-FRAPPIER — Avis d'intention

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande d'ajout d'espace faite dans le cadre du Plan quinquennal d'immobilisations (PQI) 2015-2020;

CONSIDÉRANT l'orientation du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) ayant pour effet de maximiser l'espace disponible à l'intérieur des parcs immobiliers;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle du primaire et du préscolaire de la municipalité de Saint-Constant;

CONSIDÉRANT le besoin de locaux supplémentaires pour les élèves du préscolaire et du primaire;

CONSIDÉRANT la possibilité de relocaliser les élèves de l'école Armand-Frappier à l'école Jacques-Leber à Saint-Constant à compter de l'année scolaire 2016-2017;

CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT les obligations de la *Loi sur l'instruction publique*.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'adopter un avis d'intention à l'effet de modifier l'ordre d'enseignement de l'école Armand-Frappier de secondaire à préscolaire-primaire à compter de l'année scolaire 2016-2017.

De mandater la Direction générale de procéder aux étapes de consultation, tel que prévu à l'échéancier de travail déposé sous la cote 06.03.02a, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et à la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.04 STRUCTURE DE PARTICIPATION 2014-2015 – Nominations

C.C.-3895-04-15

06.04.01 PROGRAMME « RECONNAISSANCE CSDGS 2014-2015 » — Formation du comité

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Viau, commissaire,

Que **Mesdames Claudine Caron-Lavigueur, Maude Simard et Monsieur Cédric Fontaine**, commissaires, soient désignés membres du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2014-2015 ».

Et que **Madame Suzanne Gaudette**, commissaire, soit désignée membre substitut du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2014-2015 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3896-04-15

06.04.02 BOURSES AUX ÉLÈVES 2014-2015 / Formation du comité

CONSIDÉRANT l'évaluation à venir du processus d'attribution des bourses aux élèves qui se tiendra avant la séance plénière du 2 juin 2015 dès 17 heures.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Viau, commissaire,

que les membres du comité « Bourses pour les élèves 2014-2015 » soient les commissaires suivants : **Madame Maude Simard et Messieurs Éric Allard, Cédric Fontaine, Alain Lemieux, Pascal Robidoux, Martin Viau.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3897-04-15

06.04.03 COMITÉ AD HOC – ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

Que **Mesdames Claudine Caron-Lavigneur, Suzanne Gaudette, Maude Simard et Messieurs Éric Allard, Abdeslam Bouzidi, André Dugas, Cédric Fontaine et Martin Viau** soient désignés membres du comité ad hoc « Événements spéciaux » pour l'année 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3898-04-15

06.05 NOMINATION TEMPORAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AUX SERVICES ÉDUCATIFS – M^{me} Michelle Fournier

CONSIDÉRANT l'absence du titulaire du poste pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre les activités des Services éducatifs en continuité.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

de confier la direction intérimaire des Services éducatifs à la directrice générale, **madame Michelle Fournier**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

C.C.-3899-04-15

07.01 CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016 – Formation professionnelle / Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud – Adoption

Madame Louise Beaupré, directrice générale adjointe, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les obligations contractuelles;

CONSIDÉRANT les consultations faites.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

d'adopter le calendrier scolaire 2015-2016 du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud tel que présenté sous la cote 07.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil des commissaires félicitent les parties pour leur effort à arriver à une conclusion qui convient de part et d'autre.

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-3900-04-15

08.01 PÉRIODE DE FERMETURE DE LA COMMISSION SCOLAIRE – ÉTÉ 2015 — Adoption

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de fixer la durée et la période de cessation totale ou partielle des activités de la Commission scolaire (articles 7.23 et 7.28);

CONSIDÉRANT les dispositions du décret gouvernemental en lien avec « les vacances de la construction ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'approuver la période de fermeture de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la période du 20 au 31 juillet 2015 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3901-04-15

08.02 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UN DIRECTEUR ADJOINT DE SERVICE – Monsieur Vincent Fortier
Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation N° 7.17).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive à 90 % à **monsieur Vincent Fortier**, directeur adjoint aux Services éducatifs, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

C.C.-3902-04-15

09.01 ABROGATION DE L'ANNEXE 2 DE LA RÈGLE DE GESTION # 21.06.01 « RÈGLE S'APPLIQUANT À LA DÉTERMINATION DU PRIX D'UN BIEN OU D'UN SERVICE AUTOFINANCÉ EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES »

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la révision des textes qui a eu lieu au sein du comité de vérification;

CONSIDÉRANT le caractère administratif du sujet et son besoin de révision administrative ponctuelle.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que l'annexe 2 de la règle de gestion # 21.06.01, adoptée le 12 avril 2006, traitant de la détermination du prix d'un bien ou d'un service autofinancé soit abrogée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3903-04-15

09.02 PLAN DE REDRESSEMENT 2014-2015

Madame Germe Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que le dépôt du document « Suivi des mesures du plan de redressement 2014-2015 » portant la cote 09.02, soit accepté et qu'une copie de ce document soit acheminée à la direction générale du financement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-3904-04-15

10.01 APPEL D'OFFRES PUBLIC DES IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS / DURÉE DU CONTRAT

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation des fonctions et de pouvoirs en lien avec la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

CONSIDÉRANT qu'un contrat d'une durée de cinq (5) ans est financièrement avantageux pour la commission scolaire et ne limite pas la concurrence.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maude Simard, commissaire, que les membres du conseil des commissaires autorisent le Service des ressources matérielles à procéder à la publication de l'appel d'offres public pour les imprimantes multifonctions pour un contrat de cinq (5) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

C.C.-3905-04-15

14.01 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION 2014-2015 – RIRE POUR LA CAUSE DES CADETS DE LA MARINE DE SAINTE-CATHERINE – AJOUT

CONSIDÉRANT l'article 3 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la résolution no C.C.-3868-02-15 adoptant le tableau des activités de représentation 2014-2015;

CONSIDÉRANT que cette activité n'était pas incluse au tableau des activités adopté le 10 février 2015;

CONSIDÉRANT l'intérêt des membres du conseil des commissaires à participer à l'activité soulignant le 35^e anniversaire du Mouvement Action Découverte de Châteauguay.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent d'ajouter au tableau des activités de représentation 2014-2015 l'activité « Rire pour la cause » des Cadets de la marine de Sainte-Catherine qui se tiendra le 18 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.02 COUPS DE CŒUR

COUPS DE CŒUR DE MADAME CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR

Pièce de théâtre « Le prince et le serpent ».

Présentation le lundi 16 mars aux élèves de secondaire 1 et 2 de l'école Pierre-Bédard.

Des félicitations sont adressées pour la belle présentation de cette activité.

Rapport annuel 2014 du CLD des Jardins-de-Napierville.

Présentation a eu lieu le mercredi 18 mars 2015 au conseil d'administration du CLD et aux élus de la MRC.

Très intéressant, il se fait beaucoup de choses dans le milieu.

COUP DE CŒUR DE MONSIEUR ÉRIC ALLARD

Les GRENADIERS de LPP ont gagné la coupe « Jimmy Ferrari ».

BRAVO! Une grande fierté!

15.00 COMITÉ DE PARENTS

La soirée des bénévoles a eu lieu; 26 bénévoles ont été reconnus.

La prochaine rencontre aura lieu en mai 2015.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, souligne les sujets suivants :

- Semaine de l'action bénévole
- Conseil municipal de Châteauguay a adopté un règlement qui interdit le stationnement de plus de deux heures dans les rues de Châteauguay : impacts importants dans nos écoles.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

C.C-3906-04-14

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 25,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
C:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2014-2015\9. 14 avril 2015 - 1310-015.doc